
Opération foyers témoins : une famille éco-formidable

Gpseo

Rue des Chevries
Immeuble Autoneum
78410 Aubergenville

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elodie Theraud

elodie.theraud@camy-info.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération de Mante en Yvelines (CAMY) se compose de 35 communes, ce qui représente 112 761 habitants.

La CAMY a compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

La CAMY a signé, en collaboration avec l'ADEME, le 31 janvier 2011 le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD).

La CAMY souhaitait lancer une action pendant l'année 1 du PLPD. C'est pourquoi la recherche des foyers témoins a été lancée pendant la Semaine du Développement Durable 2011 (campagne de communication : articles dans l'hebdomadaire de la CAMY, distribution de flyers, site internet,...). Le recrutement s'est fait sur retrait d'un dossier de candidature décrivant l'opération, ses objectifs et ses contraintes (pesée des déchets en continu sur plusieurs semaines et renseignement de tableaux de pesées).

12 foyers se sont portés volontaires pour participer à l'opération qui a commencé en janvier 2012. Ces 12 foyers ont signé une charte d'engagement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'opération foyers témoins permet aux habitants qui le souhaitent de s'investir dans le PLPD et de démontrer qu'en adoptant des gestes simples ils peuvent réduire la production de déchets du foyer.

La CAMY et les foyers engagés dans l'opération ont un rôle de porte-parole sur la réduction des déchets ménagers, tant financier qu'environnemental.

Cette opération a pour objectifs de :

- soutenir les actions locales de sensibilisation sur la prévention des déchets ménagers en s'appuyant sur des partenaires locaux et des témoignages concrets dans les médias,
- mesurer l'efficacité des gestes de prévention pour alimenter la communication sur ce sujet,
- valoriser les résultats à l'échelle nationale pour généraliser les bonnes pratiques.

Résultats quantitatifs

Les 3 gestes les plus adoptés sont :

- les gestes alternatifs (faire soi-même ses produits alimentaires, opter pour des solutions immatérielles,...),
- la fabrication du compost,
- choisir le bon conditionnement et le bon produit (achats en vrac, à la découpe, les écorecharges, les produits concentrés, les produits réutilisables,...).

Pour 3 catégories de déchets, diminution de la quantité produite :

- ordures ménagères résiduelles,
- emballages ménagers recyclables,
- verre.

Certains gestes ont plus d'impact et sont plus significatifs que d'autres sur la diminution de quantité de déchets produits :

- boire l'eau du robinet : une famille (4 personnes) qui utilise une carafe filtrante de 1L évite de jeter 12 bouteilles de 1 litre par semaine en moyenne,
- fabriquer du compost : - 4kg/1 famille/1 semaine d'ordures ménagères en moyenne,
- gestes alternatifs : faire soi-même ses yaourts - 26g/1 famille/1 semaine d'ordures ménagères en moyenne,
- limiter les impressions : - 32 g/1 famille/1 semaine de papier en moyenne.

Résultats qualitatifs

Sur les 12 familles engagées dans le projet :

- toutes ont prouvé leur motivation dans cette opération ; elles y ont trouvé un grand intérêt car les résultats sur la réduction des déchets de leur foyer sont visibles avec en plus, des économies à la clé.
 - 1 famille a proposé de poursuivre l'opération sur 6 voire 12 mois : application des gestes et pesée des déchets.
- Certaines familles déjà investies dans la prévention avant l'opération « Foyers témoins » (compostage, choix des bons conditionnements, gestes alternatifs), disent avoir été surprises de constater qu'elles pouvaient faire encore plus en faveur de l'environnement.

En amont du recrutement des foyers nous avons trouvé sur le territoire une famille témoin prête à participer à l'opération. Ainsi au moment de la recherche de foyers :

- 2 journaux locaux ont publié des articles au moment du recrutement des foyers,
- une radio locale a diffusé l'interview menée auprès de cette famille.

MISE EN OEUVRE

Planning

Pendant 3 mois, chaque foyer était encadré par un chargé de mission de la Camy afin de mesurer l'impact de leurs gestes et leurs habitudes de consommations sur la production de déchets ménagers.

Une visite a été effectuée chez les 12 foyers pour leur remettre le matériel nécessaire pour peser leurs déchets (pesons, piles rechargeables, chargeurs) et les tableaux à remplir par leurs soins envoyés par mail.

- 1er mois : pesée des déchets sans modifier ses habitudes et renseignement du tableau de pesée des déchets,
- adoption au minimum de 3 gestes de prévention,
- 2e et 3e mois : pesée des déchets avec adoption des gestes et renseignement du tableau de pesée des déchets et des gestes adoptés.

La comparaison des différences de poids, avant et après l'application de ces gestes, a permis de mesurer l'effet et l'impact réel des actions de prévention.

Moyens humains

La chargée de mission prévention pour le suivi de l'opération (2 visites par foyer).

La chargée de mission communication pour la campagne de communication et l'organisation de la réunion de rendu des documents.

Moyens financiers

- matériels (pesons, piles rechargeables, chargeur) : 500€,
- communication et cadeaux (bon biocoop de 60€ par foyer) : 1087€,
- moyens humains (chronophage) : 6 020€.

Moyens techniques

- composteurs donnés gratuitement aux foyers qui ont adopté le geste de compostage,
- pesons, piles rechargeables, chargeurs laissés aux familles après l'opération,
- stop pub fournis aux foyers qui désiraient l'apposer sur leur boîte aux lettres.

Partenaires mobilisés

Les mairies, les centres de loisirs, les centres de vie sociale et les bailleurs du territoire ont mis à disposition les flyers de l'opération.

Certains maires ont recruté directement des familles de leur commune.

Les écoles ont, pour certaines, glissées dans chaque cahier des enfants un flyer de l'opération.

Les foyers témoins ont visité la Ressourcerie Apti'Prix gérée par l'association d'insertion APTIMA.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'idée de créer un blog de l'opération a été évoqué par une famille mais n'a pas pu être réalisé par la CAMY. Je pense que c'est un bon outil pour permettre aux familles de se connaître et d'échanger.

Cette opération peut être reproduite mais si le nombre de foyers témoins est plus important il faudra plus de moyens humains.

La communication la plus efficace a été la diffusion de l'opération dans l'hebdomadaire de la CAMY. Cependant la campagne de communication devra être revue moins axée tri des déchets (v.image ci-jointe) et de plus grande ampleur.

Difficultés rencontrées

Pour continuer à mobiliser les foyers, qui sont des relais importants du message de la prévention des déchets, il est prévu pour l'année 2013 que les foyers témoignent sous forme de vidéo qui pourra être visualisée sur le site internet de la CAMY.

Recommandations éventuelles

A la fin du 1er mois de pesée un bilan a été fourni à chaque foyer qui indiquait la quantité de déchets jetés par le foyer. C'est un très bon moyen de faire prendre conscience aux familles de la quantité de déchets jetés sur un mois.

Il faut faire attention aux vacances scolaires de façon à ce que l'opération ne soit pas entrecoupée ce qui amènerait à un suivi moins régulier des foyers quand au pesage de leur déchets et à l'adoption des gestes.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | OPERATION PILOTE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Mars 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN

carole.limouzin@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France